

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 17 MARS 2021

Club des économies d'eau

Lancement des trophées nationaux des économies d'eau le 22 mars 2021

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le Club des économies d'eau, initié par le ministère de la Transition écologique et animé par la FNCCR, lance sa première grande opération de partage des bonnes pratiques avec l'organisation de trophées. Les entreprises, les collectivités et les associations ont jusqu'au 25 avril 2021 pour candidater.

Des trophées pour récompenser les bonnes pratiques et des initiatives pour préserver les ressources en eau

Les effets du changement climatique sur les ressources en eau sont indéniables : les précipitations météorologiques évoluent et certaines nappes phréatiques peinent à se renouveler. Ces problématiques menacent déjà l'approvisionnement en eau dans certains départements en période de stress hydrique impliquant des mesures coercitives locales.

Un club pour favoriser les actions d'économies d'eau en France

Pour répondre à ces épisodes qui sont amenés à s'intensifier dans les prochaines décennies, et suite aux Assises de l'eau, le ministère de la Transition écologique a chargé la FNCCR d'animer un Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification. Ouvert à toute partie prenante du cycle de l'eau, le Club a pour objectif de recueillir des retours d'expérience d'actions pour favoriser les économies d'eau auprès des usagers domestiques, mais aussi dans les établissements collectifs et les collectivités. En parallèle, le Club recueille également des expériences de mise en place de tarification adaptée permettant de maintenir l'équilibre économique des services d'eau tout en réduisant les consommations.

Valoriser les premières actions locales avec des trophées

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le Club ouvre une nouvelle phase visant à recenser et à partager les actions d'économies d'eau existantes à l'échelle nationale. Dans cette logique, les « Trophées d'économies d'eau » ont pour objectifs d'identifier, de valoriser et de récompenser les actions ponctuelles ou de long terme de sensibilisation, d'installation d'outils techniques efficaces et reproductibles pour réduire les consommations d'eau. Les lauréats seront mis en valeur dans le catalogue de recommandations du Club et leurs expériences serviront d'exemples pour favoriser et intensifier les économies d'eau dans les territoires.





Collectivités, entreprises, associations...

Vous avez engagé des actions pour économiser l'eau ?

Candidatez aux premiers trophées nationaux organisés par le Club économies d'eau*

*Initié par le Ministère de la transition écologique

Votre dossier sur :
[fnccr.asso.fr](https://www.fnccr.asso.fr)



En pratique :

Les candidatures sont ouvertes du 22 mars au 25 avril 2021. La remise des Trophées aura lieu le 5 mai 2021, à l'occasion du Carrefour des gestions locales de l'eau.

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature ici : <https://www.fnccr.asso.fr/club-des-economies-deau/>

Le dépôt des candidatures et des dossiers est à effectuer en ligne depuis la plateforme idealCO (inscription gratuite) : <https://www.idealco.fr/economies-eau>

En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter et/ou envoyer votre dossier à l'adresse suivante : club.ecodeau@fnccr.asso.fr

Les catégories récompensées :

1. **L'information, la communication et la sensibilisation des usagers du réseau.** Cela regroupe les démarches de sensibilisation dans le milieu scolaire et à destination du grand public, les campagnes de communication, ainsi que les dispositifs de concertation des habitants (démocratie locale et implication des citoyens) ;
2. **La mise en place d'outils techniques visant à la réduction des consommations** des abonnés domestiques, des collectivités et des établissements collectifs : équipements hydro-économes, comptages individuels ou divisionnaires, compteurs communicants, outils de mise en évidence des fuites après compteur, etc. ;
3. **Les expériences de tarifications alternatives** incitant à la réduction des prélèvements de la ressource, sans impact pour l'équilibre du réseau, tout en rendant les consommations plus durables : tarification progressive, tarification saisonnière, gestion des parts fixes, etc. ;
4. **Les actions de réduction des consommations individuelles ou collectives de manière temporaire pendant une période de stress hydrique** : interdiction temporaire de certaines pratiques de grande consommation d'eau, tarification saisonnière, campagnes de sensibilisation en été... ;
5. **Les actions ou prospectives innovantes** se heurtant à des contraintes techniques, matérielles ou règlementaires à lever.

Contact presse : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultra marins.